

MAIRIE DE VARENNES-LES-NARCY

PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique.

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, M. Philippe PLANCHARD, M. Philippe GRILLOT M. Luc PLANCHARD, M. Loïc LAUBIER, M. Jean-Louis FONTAINE, M. Cyrille MARLE, M. Pascal BIZOUARNE

Absents excusés : M. Julien BONETTI donne pouvoir à M. Alain BAUGET

Mme Christelle DE FIGUEIREDO donne pouvoir à M. Damien

GAILLETON

Mme Elisabeth GATARD donne pouvoir à Mme Bénédicte SURELLE

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis FONTAINE

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du PV du 14 Avril 2023
- 2) Election au poste de 3^{ème} adjoint
- 3) Indemnités de fonction pour le nouvel adjoint
- 4) Commissions communales
- 5) Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du 14 avril 2023

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 14 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2023-14 Election d'un nouvel adjoint suite à vacance de poste

Avant de passer au vote, M. le Maire précise que pour le bon fonctionnement des services, il y a lieu de remplacer M. GRILLOT démissionnaire au poste de 3^{ème} adjoint et demande à l'ensemble du conseil s'il accepte que le nouvel adjoint qui sera élu, prendra le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

Tous les conseillers municipaux présents émettent un avis favorable.

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite être candidat à ce poste.

Seul M. Philippe PLANCHARD, Conseiller Municipal se propose d'être candidat.

L'élection a lieu à bulletin secret. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 15

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 15

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Nombre de suffrage exprimé : 14

Majorité absolue : 8

A obtenu : Monsieur Philippe PLANCHARD : 14 voix

M. le Maire proclame les résultats au conseil et désigne M. Philippe PLANCHARD 3^{ème} Adjoint au Maire.

Délibération 2023-15 Indemnités de fonction pour le nouvel adjoint

M. le Maire informe que M. Philippe PLANCHARD, nouvellement élu percevra une indemnité de fonction mensuelle à effet immédiat correspondante à la même indemnité que l'élu démissionnaire à savoir une indemnité au taux de 10.7% de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027. Celle-ci sera revalorisée automatiquement en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice.

Cette indemnité sera due en raison de sa délégation dans les domaines notamment de la voirie, des travaux et correspondant incendie et secours.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération 2023-16 Commissions communales

M. le Maire indique qu'il n'y a rien de changé au niveau des commissions communales, seulement M. Philippe PLANCHARD faisant parti de certaines commissions se retrouve dorénavant membre des commissions en tant qu'adjoint au maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Séance levée à 20 h 30.

Le secrétaire de séance
Jean-Louis FONTAINE



Le Maire,
Alain BAUGET

